



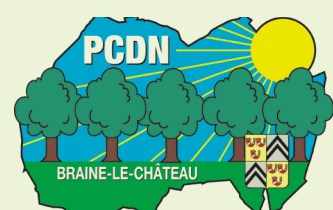
LES SOURCES DE L'ERMITAGE

Dans cette partie du vallon, la nappe phréatique des sables du Bruxellien affleure au niveau de sources et de suintements pour donner naissance à plusieurs ruisselets alimentant le ruisseau de l'Ermitage. Jadis, avant l'adduction de l'eau potable, les habitants des hameaux voisins s'alimentaient en eau au niveau d'une source captée par une goulotte et aménagée en fontaine. Ceux-ci empruntaient pour ce faire les divers sentiers qui y convergeaient (sentiers Caramand et Muraes). Afin d'assurer l'alimentation en eau potable, au XVIIème siècle, les Tour et Taxis, seigneurs de l'époque, installèrent une canalisation en plomb depuis l'une de ces sources jusqu'au château situé à 1.300 mètres ! Grâce à la différence de niveau et au principe des vases communicants, cette eau était stockée dans un réservoir situé sous la toiture et de là, redistribuée dans certaines pièces, notamment dans les cuisines du château. En 1849, cette canalisation a également été utilisée pour alimenter la fontaine du pilori sur la Grand'Place de Braine-le-Château. Si on peut encore en voir des vestiges, elle n'est évidemment plus utilisée de nos jours!

© J. Teymans



EAU NON POTABLE



© Natagora

La salamandre tachetée

Noire et jaune, la salamandre est le plus terrestre de nos amphibiens. En effet, elle ne sait pas nager et ne se rend au bord de l'eau, au niveau des sources et ruisselets, que pour donner naissance à ses larves déjà bien formées. Elle passe le reste de sa vie (jusqu'à 20 ans !) à chasser vers et limaçons dans les sous-bois.



© C. Farinelle

Le cordulégastre annelé

Cette libellule, rare en Brabant wallon, se reproduit en pondant ses œufs dans les eaux claires et fraîches des ruisselets de sources. Les larves vivent enfouies dans les sédiments sablonneux, tourbeux ou de fins graviers, et se nourrissent de petits invertébrés aquatiques.



© L. Bronne

La prêle aquatique

Le groupe des prêles est très ancien, bien antérieur aux dinosaures ! Parmi ce groupe de plantes, la prêle aquatique peut atteindre 1 mètre et affectionne particulièrement les zones de suintements tourbeux où elle constitue de larges populations.